



## CONSEIL INTERCOMMUNAL

p.a. Pierre Schaller

Chemin du Creux 30

CP 69

1276 Gingins

Tel. 079 230.77.20

Courriel : [pschaller@schaller-bois.ch](mailto:pschaller@schaller-bois.ch)

## Procès-verbal du mardi 26 septembre 2017 à 20h00, à Crassier Salle de musique Elisabeth de Portes, bâtiment C, 1<sup>er</sup> sous-sol

**Présidence** : *Monsieur Pierre Schaller.*

Ouverture de la séance à 20h05.

### Ordre du jour :

1. Appel/Assermentation.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 juin 2017.
4. Communications du Bureau.
5. Communications du Comité de direction (CoDir).
6. Préavis 04/2017 - Budget 2018 – rapport de la commission gestion-finances.
7. Préavis 05/2017 – Demande de crédit de CHF 121'000.- destiné à financer l'assainissement de la chaufferie à bois des halles de gymnastique – rapport des 2 commissions soit : celle des travaux et celle de gestion-finances.
8. Divers et propositions individuelles.
9. Extraits des délibérations.

### 1. Appel/Assermentation

Délégués présents	: 22
Délégués excusés	: 8
Délégué absent	: 0

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte par 21 oui, 0 non et 1 abstention.*

✓ L'ordre du jour du Conseil intercommunal tel que présenté

### 3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 juin 2017

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte par 21 oui, 0 non et 1 abstention.*

✓ Le procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 juin 2017

### 4. Communications du Bureau

**Monsieur Pierre Schaller, Président** informe que :

- en date du 17 août 2017, Monsieur le préfet a procédé au contrôle des archives et du bon fonctionnement du conseil intercommunal. Il s'est déclaré très satisfait de notre travail.
- Madame Françoise Jolivet succède à Madame Thérèse Van Dessel en tant que déléguée au CI AIAB du Conseil communal de Gingins. Madame Thérèse Van Dessel devient suppléant.

### 5. Communications du Comité de Direction (CoDir)

**Monsieur Serge Melly** Syndic de Crassier, président du CoDir.

**Toit de la piscine de Chésereux :**

suite à l'ouragan du 14 septembre dernier, une partie de la toiture au nord-est de la piscine n'a pas résisté. Les rafales de vent (atteignant les 130 km/heure) se sont engouffrées sous l'avant-toit et l'a arraché. Le couvreur a pu intervenir dans l'après-midi même pour enlever et scier les tôles qui bougeaient et celles qui étaient arrachées, puis procéder au bâchage nécessaire. La piscine a dû être momentanément fermée pour assurer la sécurité mais a pu être rouverte le lendemain après que tout soit sécurisé. A ce jour, les devis de réparation sont en cours et les déclarations ont été faites auprès de l'ECA par l'intendant. Le CoDir s'interroge sur une éventuelle modification de cette partie de l'avant-toit.

**Monsieur Jean-Luc Vuagniaux** Syndic de Borex, membre du CoDir.

**Chantier restaurant scolaire :**

les travaux avancent selon le calendrier prévu, le bâtiment devrait être hors d'eau d'ici à la fin de l'automne. Au niveau du budget, il n'y a pas de soucis à se faire.

### 6. Préavis 04/2017 - Budget 2018 – rapport de la commission gestion-finances

La lecture du rapport de la commission de gestion-finances est faite par Monsieur Boris Mury. La commission recommande d'accepter le préavis 04-2017 tel que présenté.

La discussion est ouverte.

**Madame Isabelle Jaquet** aimerait connaître la raison d'une augmentation de CHF 5'000.- (rubrique administration/honoraires/secrétariat compte 110,318.5) par rapport au budget 2017.

**Monsieur Franz Kneubuhler** répond que cette somme est imposée par la commune propriétaire qui a augmenté le prix du loyer du bureau concerné.

**Monsieur Michel Bersier** demande si le restaurant scolaire-ludothèque engendrera un poste supplémentaire de conciergerie dans le budget.

**Monsieur Jean-Luc Vuagniaux** répond par l'affirmative.

**Monsieur Serge Melly** rappelle que le restaurant scolaire sera confié à un cuisinier. Il n'y a que la conciergerie qui est estimée et ce sur 5 mois dans le présent budget.

La discussion n'est plus demandée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte par 21 oui, 0 non et 1 abstention.*

**7. Préavis 05/2017 – Demande de crédit de CHF 121'000.- destiné à financer l'assainissement de la chaufferie à bois des halles de gymnastique – rapport des 2 commissions soit : celle des travaux et celle de gestion-finances**

La lecture du rapport de la commission de gestion-finances est faite par Monsieur Boris Mury. La commission recommande **d'accepter** le préavis 05-2017 tel que présenté.

La lecture du rapport de la commission des travaux est faite par Monsieur François Mathey. Cette commission recommande **de refuser** le préavis 05-2017 tel que présenté pour les raisons évoquées dans le rapport.

La discussion est ouverte.

**Monsieur Jean-Luc Vuagniaux** salue et félicite la commission des travaux dont leur rapport est complet et apporte beaucoup de renseignements sur les plaquettes, les pellets et la chaîne d'approvisionnement de ces combustibles. Il comprend que dans le fond le refus du préavis vient de l'interrogation sur la conformité de la chaufferie future pour répondre aux normes OPair. Il informe que le bureau d'ingénierie qui a conduit cette étude s'est basé sur les déclarations de conformité des chaudières. Par ailleurs, un certificat officiel a pu être obtenu par le constructeur KWB qui précise que ces chaudières répondent aux normes OPair 2011. Conforme donc, au-dessous des émissions de 50 mg de CO2 par mètre cube d'air rejeté. La commission a proposé dans son rapport de mandater un deuxième bureau pour faire une étude - ce qui ne poserait pas de problème en soi - mais il faut savoir que cela prendra du temps et fatalement aussi un coût supplémentaire. Il soumet la question aux délégués quant à savoir si cette deuxième étude complémentaire est nécessaire sachant que des délais sont à tenir pour pouvoir ouvrir le restaurant scolaire en août 2018.

Suite à ces précisions et garanties, puis encore à la promesse que la problématique de la réétude de la capacité du ballon d'eau chaude et enfin d'encore quelques précisions d'ordre techniques la parole n'est plus demandée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal décide par 17 oui, 0 non et 5 abstentions*

1. D'approuver le préavis d'investissement no 05/2017 : TCollège primaire et secondaire de Borex-Crassier. Demande d'un crédit de CHF 121'000. -- destiné à financer l'assainissement de la chaufferie des halles de gymnastique du collège primaire et secondaire de Borex-Crassier.
2. D'accorder un crédit de CHF 121'000. -- pour la réalisation des travaux.
3. De financer ce montant par la trésorerie courante.
4. D'amortir en une seule fois le montant de CHF 121'000. -- par le compte 9281.002 fonds de réserve de renouvellement et de rénovation – bâtiments CSBC.
5. Charges d'exploitation : cet investissement ne génère pas d'autres charges supplémentaires que celles enregistrées jusqu'à présent pour l'installation en fonction.
6. D'autoriser le Codir à entreprendre les travaux.

## 7. Divers et propositions individuelles

La parole n'est pas demandée.

## 8. Approbation de l'extrait des délibérations

Le président donne lecture de l'extrait des décisions de la présente séance.

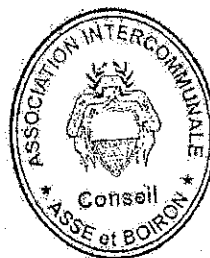
*Au vote à main levée le Conseil intercommunal accepte par 21 oui, 0 non et 1 abstention l'extrait des décisions.*

Prochaine séance le 12 décembre 2017.

La séance est levée à 21h05 et les délégués sont invités à partager le verre de l'amitié.

Le Président

Pierre Schaller



La Secrétaire

Tina Hölzel

